

Avec seulement 2 mm en première décade, septembre commence dans le sec. Les derniers colzas lèvent lentement si la ligne de semis a été un peu rappuyée pour favoriser les remontées capillaires et le contact sol graine. Les parcelles avancent tranquillement sans trop souffrir en raison des températures un peu fraîches en moyenne mais surtout le matin avec par exemple 2°C le 6 septembre à Beauvais alors que les maximales sont à peu près normales.

Ces conditions climatiques ne sont pas favorables au parasitisme qui reste très limité, les limaces bien sûr mais aussi les insectes, ce qui est plus surprenant au vu du temps sec.

COLZA

Ravageurs toujours très discrets

Le temps sec est toujours défavorable aux limaces. Elles sont peu nombreuses, et quand elles sont présentes, le créneau pour s'alimenter est très court en fin de nuit. Les rosées sont modérées et les températures presque froides.

Les dégâts d'altises sur feuillage restent faibles en fréquence et très faibles en intensité. Le BSV n'annonce aucune parcelle au seuil (combinaison des critères fréquence x intensité). Aucune incidence sur les potentiels des cultures n'est attendue à ce jour.

Les pucerons sont également discrets pour l'instant.

Seulement une à 2 parcelles sur 20 ont atteint le stade 4 feuille, il faut donc rester en vigilance en cas d'évolution de la situation.

Pendant ce temps, prendre soin d'installer les cuvettes pour suivre les grosses altises et le risque larves. Le bord des pièges doit affleurer la surface du sol. Dans les parcelles les plus avancées placer une autre cuvette pour suivre les autres ravageurs. Le fond de la cuvette est à maintenir au niveau du sommet de la végétation. Il faut donc disposer cette cuvette sur un piquet pour pouvoir suivre le développement végétatif.

Les repousses de céréales se développent vite

Dans les parcelles où le problème n'a pas été réglé, reprendre le message des deux dernières semaines. Ne pas négliger la concurrence qu'exercent les repousses sur le colza qui a besoin de se développer et de rester vigoureux pour résister aux attaques d'insectes. Dans les parcelles en contrat à faible IFT, les conditions climatiques sont parfaites pour biner l'inter-rang et ne traiter chimiquement que le rang soit une économie de 2/3 d'IFT pour un traitement à pleine dose.

Année favorable au désherbage mécanique

Alors que l'on se demande si l'efficacité des herbicides sera optimale dans les conditions sèches actuelles, les conditions restent IDEALES pour intervenir en mécanique avec une houe rotative (picoteuse), une herse étrille, ou une bineuse. Dans les situations qui le permettent (hors cailloux, pentes ...) il est intéressant d'en profiter. La houe est à utiliser sur des adventices au stade fil blanc à cotylédons. Avec la herse étrille on peut aller un peu plus loin (1 feuille) sur les espèces qui s'arrachent bien. Au-delà il ne reste que la bineuse avec laquelle il vaut mieux n'intervenir qu'à partir du stade 1 à 2 feuilles pour contrôler un maximum de levées. Le binage est la première solution à mettre oeuvre pour lutter contre les adventices difficiles (géranium ...)

Quelques rappels en interculture

Pour rappel du précédent message, ne pas détruire les repousses de colza ou de céréales avant que les cultures de colza voisines n'aient atteint le stade 4 feuilles. Ne pas laisser les chaumes en places pour faciliter le travail de régulation des rongeurs par les rapaces.

Par ailleurs, on observe couramment de fortes infestations de chénopode. D'un côté c'est un excellent engrais vert, une ressource alimentaire intéressante pour la petite faune (proche du quinoa), mais en système labour avec betteraves (et surtout épinard) etc ... il est très important de ne pas laisser grainer (c'est souvent déjà trop tard). En présence de graine, ne pas les enfouir pour les laisser mourir en surface ou être consommées. En effet la persistance du stock semencier dans le sol est très forte. Bien conservée, des graines de chénopode peuvent encore germer au bout de plusieurs siècles.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 10 septembre 2019 (BSV G.C. N°30), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.